Recyclage de l'Habilitation Electrique du Personnel Electricien Basse Tension (TBT, BT)



DURÉE



1,5 jours (10,5 heures) par groupe de **4 à 8** personnes maximum.

PUBLIC



Personnel électricien chargé, en basse tension uniquement, d'exécuter, de diriger des travaux d'ordre électrique ou non électrique et des interventions générales.

PRÉREQUIS



Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage et disposer du titre d'habilitation.

Maîtrise orale et écrite de la langue française. Nous contacter pour des formations en langue étrangère.

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, écran facial, gants isolants, VAT, dispositifs de consignation et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques du stage.

PLANNING



Les dates de nos formations «INTER» sont consultables sur notre site Internet guards.fr sur la page «Planning»

OBJECTIFS

Réactualiser la connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements Basse Tension.

Permettre au stagiaire de mettre à jour sa connaissance et sa maîtrise des prescriptions de sécurité électrique selon la tâche qui lui a été confiée. Permettre ainsi à l'employeur de renouveler le titre d'habilitation : B1, B1V, B2, B2V (essai), BR, BC. BE essai, vérification, mesure, manœuvre et H0.

Recyclage de l'habilitation électrique selon la NF C 18-510. L'arrêté d'application de la norme évoqué dans l'article R.4544-3 et les articles R.4544-9, R.4544-10 du Code du travail.

PROGRAMME

Enseignement théorique :

Évaluation en début de session des prérequis nécessaires pour pouvoir suivre la formation.

Retour d'expérience,

Les nouvelles dispositions réglementaires,

Les limites, zones et opérations liées,

Les rôles et titres d'habilitation,

L'analyse des risques,

Les mesures de prévention,

Les équipements de protection collective,

Les équipements de protection individuelle,

Procédure et déroulement des travaux hors tension,

Procédure et déroulement des interventions,

Les opérations de la consignation et les documents,

Les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, vérifications et essais, Les principes d'induction et de couplage capacitif,

La conduite à tenir en cas d'accident corporel, La conduite à tenir en cas d'incendie.

Mise en situation pratique et/ou jeux de rôles.(3h00)

PÉDAGOGIE

L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe, permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction.

Matériel pédagogique et technique

Notre centre de formation est équipé d'armoires électriques et de valises didactiques et nos formateurs disposent de kits pédagogiques permettant de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes.

contact@guards.fr - 02 47 49 36 36 4, allée du Petit Cher, 37550 SAINT-AVERTIN